

## Vœux 2015

Monsieur le Conseiller Régional, Vice-Président de la Région  
Bretagne, cher Gérard

Monsieur le Conseiller général,

Mesdames et Messieurs les Maires, les Adjoints et élus des  
communes voisines et désormais tous élus dans la même  
communauté,

Monsieur le Président de Lannion Trégor Communauté,

Monsieur le Président du Bassin versant,

Madame, Messieurs les représentant de la Gendarmerie, du  
Service Secours et Incendie,

Mesdames, Messieurs Directrices et Directeurs des différentes  
structures auxquelles la commune adhère,

Madame la Directrice de l'école,

Mesdames et Messieurs Présidents ou Représentants des  
différentes associations de Plufur ou du canton,

Mesdames et Messieurs les Employés Communaux,

Monsieur le Curé,

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Une habitude prise il y a quelques années m'amène à être le  
dernier à vous présenter mes vœux de manière collective vers la fin  
du mois de janvier. C'est à nouveau le cas cette année. Néanmoins,  
cela ne contrarie pas le plaisir de vous retrouver et c'est avec  
bonheur que je m'adresse à vous pour vous présenter mes vœux les  
plus sincères de bonne et heureuse année 2015.

Que la santé soit au rendez-vous et que la réussite vienne  
comblar vos familles et cela en abordant la nouvelle année sans  
tomber dans la morosité ambiante. Malheureusement ces vœux ne

sont pas toujours exaucés. Alors que nous présentions nos vœux lundi à notre doyen Jacques Sénéchal dans une ambiance particulièrement sympathique agrémentée par les propos d'humour de notre doyen dont nous avons appris avec tristesse son décès brutal hier matin. C'est un choc pour nous tous mais ça l'est surtout pour sa famille et particulièrement pour son épouse à qui j'adresse au nom de la commune nos condoléances attristées.

Déjà, nous avons déploré le 9 novembre dernier le décès de Jean Lahellec notre précédent doyen.

Même si nous nous décalons des tragiques journées qui ont meurtries les premiers jours de 2015, cette cérémonie est plus que particulière au regard des graves événements qui ont secoués la France. Nous mesurons instantanément la fragilité de notre existence. Nous nous apercevons que tout peut basculer d'un instant à l'autre. Alors nous distinguons la profondeur de l'engagement de tous celles et ceux qui au quotidien assurent la qualité de notre sécurité et veillent à notre protection. Aussi, je souhaite dédier cette cérémonie en l'honneur de ceux qui ont payé le prix fort de cet engagement au péril de leur vie. Et pour illustrer mon propos ici je m'adresse aux représentants de la gendarmerie et des sapeurs pompiers de Plestin ainsi qu'aux anciens combattants qui ont défendu le drapeau en saluant leurs fonctions, en les assurant de notre compassion et de notre sympathie et à cet égard, je vous déclare les invités d'honneur de notre cérémonie.

L'année 2015 démarre dans une situation difficile pour nos commerces locaux : boulangerie et épicerie. J'indiquais déjà l'an dernier la fragilité des structures de centre bourg ou de centre ville si la rentabilité est effectivement étroitement liée au niveau de l'activité c'est-à-dire au niveau du chiffre d'affaire réalisé et dépend donc de notre acte d'achat, la difficulté vient aussi du niveau des charges particulièrement écrasante et notamment le fameux RSI que tout commerçant ou artisan redoute. Nous ne pouvons que regretter l'arrêt de nos artisans et assurer de notre sympathie leur engagement au service de la population. Un sentiment

d'incompréhension peut aussi frustrer et décourager : je peux le comprendre pourtant il faut surtout œuvrer pour trouver des solutions pérennes afin de répondre aux exigences des uns et des autres tout en assurant aux exploitants des niveaux de revenus correctes et conformes à l'engagement au quotidien. Il est certain que la crise que vit la population oblige à faire des choix : ce sont des choix parfois douloureux, incompatibles.

Pour répondre à cette situation et à l'écoute du conseil municipal mais aussi de vous qui vous exprimez sur ce sujet, nous proposons le regroupement de l'ensemble des activités au sein de la boulangerie qui deviendrait l'unique commerce. Ce choix ambitieux nécessite quelques aménagements de l'espace, néanmoins réalisables sans dépenses excessives. Le choix des repreneurs est imminent et permettra de repartir dans les meilleures conditions. Je sais que cela est attendu avec impatience et je vous demanderai bien entendu de reprendre vos habitudes dès que l'ouverture sera effective. Dans l'attente, nous recherchons la possibilité de proposer un service de dépôt de pain, peut être à la mairie comme cela a déjà été fait par le passé ; malgré tout l'organisation n'est pas simple mais la solution va être trouvée.

J'ai évoqué la crise économique que nous vivons. Certes il est néanmoins évident qu'elle est plus ou moins ressentie selon nos propres situations. Ici nous nous trouvons confronté d'autant plus que nous sommes dans le bassin d'emplois de Guerlesquin et globalement de l'agroalimentaire très durement impacté par les pertes d'emplois. Si l'agonie de Tilly Sabco sur l'année 2014 a pu être stoppée par le rachat in-extrémis et la reprise de 202 salariés, il y a tout de même 120 personnes qui ont perdues leur emploi. En réalité, la situation est bien plus lourde car ce sont bien 400 emplois qui sont perdus en intégrant tous les sous-traitants et autres personnels des entreprises en prestation pour l'usine. Enfin, des éleveurs et des salariées qui ne sont même pas concernés par les mesures comprises dans le plan social puisque leurs contrats de travail ne les lient pas avec Tilly Sabco. C'est aussi cela la hauteur du désastre que nous

constatons quand nous voyons que les mesures prises récemment auraient conduit à maintenir l'outil de production dans sa capacité initiale. Le niveau de parité euros-dollar permettant non seulement d'équilibrer les prix à l'exportation mais aussi de mieux assurer des marges qui deviendront très confortables si prochainement 1 euro = 1 dollar comme souhaité par la banque européenne. C'était sur cette volonté que j'ai été le plus actif possible du côté de l'entreprise, de ses représentants, et notamment des représentants des personnels, incarnés ici par Didier Garion notre voisin, et qui ont été particulièrement efficaces et engagés à la hauteur de l'enjeu.

Toutefois, j'espère que la solution retenue permettra de voir un développement qui engendrera de belles perspectives.

L'enjeu de l'économie est donc notre affaire à tous et en particulier de ceux qui en ont la charge : le monde économique mais aussi les collectivités et principalement pour nous, notre communauté d'agglomération Lannion-Trégor-Communauté qui a la compétence du développement économique. C'est, j'en suis sûr, une chance pour notre territoire : le dynamisme reconnu bien au-delà de nos limites en est le garant. Néanmoins, il n'y a pas de « génération spontanées » et il faut tout mettre en œuvre pour qu'il en demeure ainsi et pour que la musique soit agréable, il faut un bon chef d'orchestre : c'est le choix qui a été fait pour l'élection de Joël Le Jeune à la présidence. Pour ma part, je fais tout mon possible pour honorer les missions qui m'ont été confiées et notamment la présidence de la Société d'Economie Mixte dont j'ai la charge. Je ne m'étendrais pas davantage car je laisserai le président nous dire quelques mots sur le sujet LTC car il nous a fait l'honneur d'être parmi nous.

L'année 2014 a vu le renouvellement des conseils municipaux. A Plufur vous avez fait le choix de reconduire l'équipe que j'avais plaisir de vous proposer. Avec un renouvellement de la moitié, une nouvelle dynamique s'installe. Je suis heureux de constater l'implication de tous dans une ambiance agréable. C'est cet esprit qu'il faut

conserver, je les remercie tous de leur engagement et de leur disponibilité malgré leurs occupations professionnelles et familiales.

A la suite de ces élections, les structures auxquelles nous appartenons ont reformé leur bureau et je félicite Jean-Yves pour sa continuité à la présidence du syndicat d'eau Traou-Long et Jean-Luc pour avoir accepté la présidence du RPI ce qui est une première pour la commune. Une présidence qui arrive à un moment clef du fonctionnement des écoles. La mise en place de la réforme scolaire avec école le mercredi matin et des temps d'activités périscolaires, conformément à ce que j'avais indiqué l'an dernier sont compliqués à mettre en œuvre dans nos petites écoles rurales tant sur le plan technique que sur le plan financier. Il ne m'appartient pas de juger de la pertinence du système éducatif à 5 matinées : c'est du ressort de l'éducation nationale et des parents.

Par contre, la mise en œuvre des TAP concerne directement les communes tant dans l'organisation que dans l'aspect financier. Même si un fond financier d'amorçage a été obtenu, il ne couvre pas la totalité des frais engagés et est incompatible avec la participation au redressement des comptes publiques qui nous sont aussi imposés : baisse des recettes ne rime pas avec augmentation des dépenses. Je reconnais évidemment l'impérieuse nécessité de la mesure selon l'adage « qui paye ses dettes s'enrichie », encore faut-il dans ce cas que les objectifs aillent dans le même sens. Nous ne pouvons pas éternellement augmenter la dette publique sous peine de se retrouver dans une situation de blocage qui mettrait d'abord en difficulté les plus faibles. Ceci je l'ai dit depuis bien longtemps au moment où d'autres considéraient encore que la seule stagnation des dotations sans indexation sur l'inflation était insupportable.

C'est dans ce contexte que se mettent en place les TAP ou la solution qui a été étudié par le président, les parents d'élèves, les élus, l'équipe enseignante et le personnel semble donner satisfaction au vu des fréquentations. Cette séquence est essentielle car elle pourrait compromettre l'école globalement alors que le RPI se porte bien que ce soit en nombre d'élèves ou dans la stabilité de l'équipe

enseignante toujours dynamique à proposer un contexte éducatif favorable avec des supports variés comme des voyages de découverte. Merci à l'ensemble des personnels qui se dévouent à cette mission.

La commune continue l'effort dans la mise à niveau de son réseau routier. Chaque année, une tranche de travaux est réalisée, nous souhaitons poursuivre. Je crois que cette volonté déterminée à permis de bien avancer dans l'objectif que nous nous étions assignés : permettre à chacun de disposer d'une bonne voie d'accès.

Les travaux à la gare suite aux modifications de voirie sont entrain de se terminer. Récemment à été mis en place sur la route de Lanvellec un plateau dans l'objectif de réduire la vitesse. Par contre il faudra encore intervenir pour sécuriser le nouveau carrefour car manifestement la signalisation en place n'affirme pas suffisamment les stops et l'endroit est dangereux. Ces travaux ont été réalisés par le conseil général.

Les travaux sont en cours pour rénover le réseau d'assainissement des eaux pluviales dans le bourg, en mauvais état, cette étape est nécessaire avant de renouveler les bitumes et travailler sur l'aménagement végétal du bourg pour le rendre agréable et le mettre en valeur. Il suffit parfois de modestes aménagements pour rendre attractif comme l'atteste les décorations de Noël mises en place par Rolland.

Conformément aux décisions prises, la construction attenante au boulodrome et l'aménagement extérieur a été réalisé et je remercie les entreprises qui sont intervenues pour la qualité de leur travail. Il reste les aménagements intérieurs à réaliser afin de donner à ce bâtiment la destination qui lui est prévue : rangement et toilettes à disposition des associations ainsi que de l'école pour les TAP.

2014 c'est aussi la création du site internet de la commune, il permettra de communiquer et d'avoir à disposition toutes les informations nécessaires. C'est un travail important qui a été réalisé gracieusement par Patrick Doly que je tiens à remercier particulièrement. Ce site se veut simple d'utilisation, est à disposition de tous et notamment des associations pour faire connaître leurs informations.

La décision prise avant le renouvellement du conseil municipal d'avoir une nouvelle mairie adaptée aux besoins continue son chemin. Une offre de proposition d'architectes avait été lancée et ce sont 37 offres qui nous sont parvenues (c'est dire le manque de chantier dans la région). Trois cabinets ont été retenus pour faire une offre d'intention architecturale c'est-à-dire un croquis permettant de visualiser ce que pourrait être le nouveau bâtiment. Le conseil a ensuite tranché et retenu le cabinet Boulanger - Le Denmat pour élaborer une construction que nous souhaitons adapté à la demande moderne, tout en restant sobre en particulier sur les consommations d'énergie. Dès que le projet aura évolué, je proposerais qu'une représentation publique soit réalisée afin d'entendre les remarques qui pourraient être formulées.

Ce projet tient et tiendra compte des possibilités financières de la commune. Nous avons parés au plus pressé ces 20 dernières années, notamment la voirie, le restaurant scolaire, l'Eglise et la chapelle St Yves qui vient de se terminer et que chacun peut apprécier la qualité d'exécution. L'ensemble paroissial constitue aujourd'hui un joyau réalisé au bon moment c'est-à-dire au moment où la participation financière des différentes collectivités n'étaient pas encore trop affectées par les restrictions budgétaires.

Les premiers emprunts contractés par la voirie de manière massive arrivent en fin d'amortissement, ce qui permet de réinvestir. C'est donc au tour de la mairie maintenant de trouver le niveau nécessaire à l'épanouissement de tous, tant dans la qualité d'accueil, que dans les conditions de travail et de sécurité.

De nouvelles possibilités de construction de maisons vont être proposées sur le terrain communal (le long de la rocade). En confiant la mise en œuvre à la SEM Lannion-Trégor. La commune n'a pas la charge de la mise en œuvre et profite des services mutualisés de LTC. Ce qui soulage notamment les finances communales en percevant le produit de la vente du terrain en début d'opération.

Je disais en début de mon propos qu'il fallait trouver des sujets de satisfaction pour assurer un avenir agréable. La réponse se trouve dans la création et l'ouverture d'entreprise qui viennent de s'installer sur la commune. Je veux aussi féliciter l'engagement d'Elisabeth DEVERLY qui vient d'ouvrir son cabinet infirmier, Rue des Vallées. C'est une bonne nouvelle pour la population qui dispose ainsi d'une offre de santé de proximité. N'hésitez pas en cas de besoin à la contacter.

C'est aussi le cas de Perrine Lirzin qui a ouvert sa ferme équestre à Kerbiriou dans la ferme familiale. Il s'agit d'une offre globale équine du stage d'initiation quelque soit le niveau de formation, pour des ballades à cheval ou à poney ainsi que pour l'enseignement de l'équitation. Pour plus d'information, soit en direct, soit en consultant son site internet.

Ainsi l'offre se diversifie sur la commune de l'agriculture traditionnelle, de la vente directe chez les producteurs ou chez l'agricultrice Annie Maugis, des artisans et des entrepreneurs ou assistantes maternelles sont à votre disposition.

Je veux aussi remercier chaleureusement tous les bénévoles qui se dévouent toute l'année dans les différentes associations. Un remerciement particulier pour tous les responsables. Je sais la qualité de leur engagement, je sais aussi la difficulté des responsabilités que peu aujourd'hui accepte. Nous savons la charge que cela engage y compris pour la famille et il ne faudrait pas que les contraintes



administratives viennent contrarier les bonnes volontés et le plaisir que cela procure.

C'est aussi le cas à la bibliothèque à disposition de tous mais en particulier de l'école. L'engagement de qualité est à féliciter. Il a d'ailleurs été félicité par le service départemental qui a tenu à dire l'efficacité des bénévoles. Bénévoles qui ont augmentés sensiblement avec l'arrivée de Marie-Anne, Nadine, Eliane, Pascal autour de Anic et Patricia.

La commune s'intéresse à tous les âges de sa population au travers de ses services ainsi que des services intercommunautaires par les soins à domiciles, le partage de repas, les aides ménagères ainsi que par le service enfance-jeunesse de Plestin.

Ces services à la personne ou toute autre politique sociale pourraient évoluer à l'avenir en s'imprégnant de ce que proposait la communauté de Beg Ar C'hra ou Centre Trégor. Vaste sujet Monsieur le Président.

L'année 2015 sera à nouveau une année d'élection départementale les 22 et 29 mars puis les régionales en décembre. Une nouveauté pour les départementales : il s'agira d'élire 4 candidats à parité donc un homme et une femme titulaire avec chacune et chacun son remplaçant. C'est donc une liste de 4 personnes qui se présenteront sur un territoire redessiné qui comprend 17 communes. C'est-à-dire l'ancien canton de Plestin, celui de Plouaret amputé de Pluzunet et Tonquédec qui rejoignent Bégard plus Ploubezre. La notion de canton disparaît donc. Est-ce pour des raisons de simplification, sans doute pas, par contre, il est clair que la notion de population a primée sur la notion de territoire car au final c'est la ruralité qui perd des représentants. Je crois que cette période est un grand moment de démocratie intéressante où le débat d'idées a toute sa place. Cela se fera avec plusieurs équipes qui proposeront des options. Un candidat s'est fait connaître, nul doute que les autres vont suivre.

Quelques mots de statistiques 2014. Nous déplorons 7 décès mais heureusement 4 naissances seulement 2 mariages après 9 l'an dernier, 5 permis de construire ont été enregistré, 12 déclarations de travaux et 11 certificats d'urbanismes. La vente de tickets aggro-taxis au nombre de 293 est en progression avec 225 l'an dernier : c'est donc un service de proximité dispensé par l'agglomération et apprécié de la population.

Avant de conclure, je veux très sincèrement remercier l'ensemble du personnel à quelque service qu'il soit : à la mairie, à l'école ou à l'Hépad de Plestin, dans les syndicats ou à l'agglomération pour le service qu'il apporte toute l'année. Je sais la difficulté mais la grandeur de la tâche au service de la population.

Merci également à l'ensemble des conseillers municipaux, aux membres du CCAS, des différents commissions qui se réunissent au cours de l'année. Merci également à nos portes drapeaux, toujours présents aux cérémonies patriotiques.

Avant de partager le verre de l'amitié, je renouvelle mes vœux de bonne année à vous tous qui nous avez fait le plaisir d'accepter notre invitation et en particulier nos doyens Jeanne Le Pape 101 ans (102 le 13 juillet) et Pierre Le Goïc 87 ans.  
Bienvenue aux nouveaux arrivants et une pensée particulière pour ceux qui n'ont pu se joindre à nous spécialement les malades.

Bloavez Mat d'an oll Yehed.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Hervé Guélou  
Maire de Plufur